



Seul avec mon fils de 4ans

Par **caramel 333**, le **22/01/2015** à **23:11**

bonsoir j'ai eu une aventure pendant 1 semaine avec mon voisin puis enceinte il m'a laissée tomber il n'a rien voulu savoir pour notre bébé aujourd'hui mon fils a 4 ans et j'ai du mal à suivre car la vie coûte très chère je veux qu'il prenne ces responsabilités comment faire j'aimerais qu'il paye car c'est trop facile pour lui et moi je paye les pots casse tout seul que dois-je faire je suis seul et plus de famille tous décède c'est l'honneur pour moi merci

Par **domat**, le **23/01/2015** à **09:22**

bjr,
vous pouvez faire une action en recherche de paternité auprès du tribunal.
si vous avez peu de moyens, vous pouvez demander l'aide juridictionnelle.
cdt